

Pétition du GASP pour demander le retrait du projet de loi 70 sur l'aide sociale

Un appel à la mobilisation

Ce projet de loi aura des conséquences importantes pour les gens les plus marginalisés et désaffiliés socialement. Un projet de loi similaire avait été adopté il y a environ 10 ans puis retiré suite aux contestations. Il est possible de faire reculer le gouvernement, il n'en dépend que de la force de la mobilisation. Nous avons tous un rôle à jouer sur ce projet controversé.

Pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale

Nous demandons votre soutien afin de signer et faire circuler cette [pétition](#) auprès de vos usagers, membres de c.a., employés et vos proches, sur Facebook et autres réseaux sociaux.

La pétition sera en ligne sur le site internet de l'Assemblée nationale, du 21 mars au 20 mai 2016. [Cliquez ici](#) pour y accéder.

Pétition en format papier

Il est également possible de télécharger la pétition en pièce jointe (ou [cliquez ici](#)) et de l'imprimer en format papier (8 ½ x 14 po) afin de la faire circuler dans votre milieu. La pétition version papier doit être retournée au GASP au plus tard le 20 mai. Vous pouvez également contacter le GASP afin de recevoir une copie papier de la pétition.

Action symbolique : des CV posant des défis à l'emploi

Nous sollicitons également votre appui afin de nous acheminer des CV qui poseront des défis pour les employeurs en vue de notre action symbolique qui se tiendra lors du dépôt de la pétition en mai (voir plus bas dans courriel).

Le GASP est à la recherche de CV réels qui poseront des défis à l'intégration à l'emploi afin de démontrer que la solution n'est pas si simple que d'obliger les gens à retourner sur le marché du travail. Ces CV, dont l'anonymat sera préservé, seront déposés lors d'une action symbolique prévue au dépôt de la pétition, après le 21 mai, à Granby.

Vous pouvez faire parvenir les CV par courriel ou directement au bureau du GASP (coordonnées au bas de ce message).

Le marché du travail est très compétitif, les personnes avec un parcours atypiques ou aux prises avec des difficultés ont déjà plus d'obstacles pour se trouver un emploi. Le programme Objectif Emploi obligera les demandeurs d'aide de dernier recours à faire des démarches d'intégration au marché du travail, sous peine de subir des pénalités financières à leur allocation.

Pourquoi s'opposer au PL 70 ?

Le projet de loi 70 va obliger les nouveaux demandeurs d'aide sociale de participer à des mesures d'employabilité ou de cheminement scolaire sous peine d'amputation du montant d'aide sociale. Cette pénalité constituerait, selon le GASP, une atteinte à l'article 45 de la Charte des droits et libertés du Québec sur le revenu décent et discriminerait davantage les personnes plus marginalisées.

Par ailleurs, faire une demande d'aide sociale est déjà un parcours à obstacles pour bien des gens et nous craignons que ces nouvelles contraintes les démotivent davantage et les privent d'un revenu auquel ils ont droit. Le revenu de dernier recours consiste en levier important pour les sortir de leur situation.

D'autre part, l'allocation de 623\$ par moi est déjà insuffisante pour répondre adéquatement aux besoins de bases d'une personne. Couper une partie de celle-ci risque d'engendrer davantage de difficultés financières, de stress, voire d'itinérance, en plus de générer des coûts sociaux importants (justice, santé, services sociaux, criminalité, etc.).

Obliger les demandeurs d'aide de dernier recours à faire des démarches d'employabilité ou de scolarité aura pour effet de décourager bon nombre d'entre eux dans leurs démarches et de leur faire vivre des échecs et, de ce fait, les marginaliser davantage.

Ce projet de loi, qui mise sur une approche punitive, insinue que les demandeurs d'aide sociale n'ont pas la volonté de changer leur situation et ramène ainsi les causes de l'exclusion au marché du travail à l'individu. Pourtant, le marché du travail est très compétitif et ne permet pas à tous de vivre des succès dans leur cheminement à l'emploi.

Ce projet de loi va discriminer ceux et celles sont déjà les plus discriminés de notre société.

Merci de votre collaboration :)

Revue de presse sur la pétition

Communiqué « [AIDE SOCIALE : Le GASP lance une pétition pour le retrait du projet de loi 70](#) »

23 mars 2016 : Article « [Projet de loi sur l'aide sociale : une pétition contre le projet de loi 70](#) », paru dans Le Plus.

21 mars 2016 : Entrevue « [Début de l'étude sur la réforme de l'aide sociale : des manifestants](#) » avec Nicolas Luppens, coordonnateur du GASP, à l'émission « Écoutez l'Estrie », diffusé sur la Première chaîne de Radio-Canada (16h36 à 16h43).

21 mars 2016 : Capsule « [LE GASP DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI 70 SUR L'AIDE SOCIALE](#) », sur le fil d'actualité et sur les ondes de M105.

Nicolas Luppens

Coordonnateur

Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

Aimez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Groupe-Actions-Solutions-Pauvret%C3%A9/130198120452164?ref=hl>

Visitez notre site web : www.gasph-y.net

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby, J2G 5G8

Tél: [\(450\) 378-0990](tel:(450)378-0990)

Fax: [\(450\) 378-5743](tel:(450)378-5743)

gasphauteyamaska@gmail.com